

CRITÈRES NIVEAU OR

- 20 licenciées de U6F à U11F et 25 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines (missions: promotion EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec CD , responsable technique club, instances...).
- 5 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
- La promotion :
 - 2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin de la saison précédente ou en cours).
 - 1 plan de communication (ex : site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...) et utilisation d'outils de communication (ex : affiches, flyers, permis de jouer du guide ...).
 - 1 action avec le milieu scolaire (cycle, section sportive, invitation journée découverte, intervention ponctuelle...).

- 5 équipes U6F à U19F : dont au moins 2 U6F à U11F et au moins 2 équipes de U12F à U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire pour les catégories U6F-U11F et 2 séances d'entraînement hebdomadaire pour les catégories U12F-U19F.
- Participation des équipes à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F et à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au P.E.S.(détection, sélection, perfectionnement).
- Elaboration d'une programmation dans les différentes catégories U6F à U19F.
- 1 séance hebdomadaire spécifique « gardienne de but ».

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement des équipes : 3 CFF1, CFF2 ou CFF3(ou équivalence) et 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3.
1 responsable technique titulaire du BMF.